



## Demandes de subvention Région et ARS Bourgogne – Franche-Comté Pour le Pôle régional de santé publique

<b>Rapporteur (s) :</b>	Nicolas CHAILLET, Président
<b>Service – personnel référent</b>	Service FRI - Claudia Laou-Huen
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	27/09/2018

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

### Rapport

En décembre 2016, le Docteur François Baudier a été sollicité par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne – Franche-Comté pour mener une étude concernant la création d'un pôle régional de santé publique. Le Docteur Baudier, après de nombreuses consultations, notamment des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a rédigé un rapport intitulé « Un pôle régional de santé publique pour la recherche et la formation : fédérer les compétences au service de la santé et du bien-être de la population de Bourgogne – Franche-Comté » (voir document de synthèse en annexe).

Ce pôle régional de santé publique vise notamment à favoriser les rapprochements entre les équipes académiques. Il vise également à rendre possible les collaborations et les transferts de connaissances entre, d'une part, les enseignants-chercheurs et chercheurs et, d'autre part, les décideurs et acteurs de santé, ces derniers étant nombreux et diversifiés : professionnels mais également élus, citoyens, etc. Il s'agit d'associer le monde académique et le monde des opérateurs, décideurs et acteurs de santé. Une attention particulière sera portée à l'intégration des sciences humaines et sociales.

Ainsi, le Conseil Régional Bourgogne – Franche-Comté, l'ARS, l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, UBFC et les deux CHU de Dijon et de Besançon ont souhaiter s'associer pour initier un pôle de santé publique en Bourgogne - Franche-Comté.

L'ambition de ce pôle n'est pas directement la recherche fondamentale ou la recherche clinique, déjà opérées au sein des universités et des CHU. Il fédérera les acteurs autour de projets porteurs de convergence. Les recherches visées sont ainsi des recherches plus appliquées. Il s'agira :

- de lancer des appels à projets sur le territoire,
- au-delà, d'appuyer les chercheurs pour répondre à divers types d'appels à projets,
- d'engager une démarche de transfert et de mise en relation des connaissances,

- de développer la connaissance et la culture scientifique des usagers,
- de développer les formations dans le domaine de la santé publique, pour faire face à une forte demande.

Le lancement du Pôle de santé publique Bourgogne – Franche-Comté sera mené sous la responsabilité du Docteur Baudier. Durant cette phase, d’une durée de l’ordre d’un an, un cadre juridique adapté sera étudié afin de porter le pôle dans une structure ad-hoc (GIP, association, autre), si cela s’avérait nécessaire.

Dans sa phase de préfiguration, le pôle de santé publique sera porté par UBFC, pour le compte et avec l’accord de l’ensemble des acteurs précités.

Du point de vue budgétaire, l’ARS s’est engagée à cofinancer les activités du pôle pour un montant total de 204 000 € pour 2018 et 2019. Une convention sera réalisée à cet effet. En complément de ces ressources, une demande de subvention a été effectuée par UBFC à la Région en juillet 2018 pour un montant de 27 000 € pour 2018 (le budget prévisionnel de septembre-décembre 2018 et celui de 2019 sont joints en annexes 1 et 2). La commission permanente de la Région qui délibérera sur cette demande de soutien se tiendra le 28 septembre 2018.

## DÉLIBÉRATION

**Il est demandé au Conseil d’administration de bien vouloir approuver :**

- **le portage par UBFC du pôle de santé publique Bourgogne – Franche-Comté, a minima durant sa phase de préfiguration,**
- **la demande de subvention d’UBFC à la Région de 27 000 € pour 2018 et de 64 000 € pour 2019,**
- **le reversement de 40 000 € par l’ARS à UBFC au titre de 2018 et l’autorisation donnée à UBFC de solliciter l’ARS pour un montant de 164 000 € au titre de 2019.**

Annexe 1

**BUDGET PREVISIONNEL SEPTEMBRE-DECEMBRE 2018  
PÔLE FEDERATIF DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (10/09/2018)**

	<b>TTC en Euros</b>
<b>DEPENSES</b>	
<b>Salaires</b>	
Responsable du pôle (0,5 ETP)	3 000
Pilote provisoire du pôle (jusqu'à la création du GIP)	15 000
Assistant universitaire en santé publique (1 ETP) Besançon	10 200
<b>Sous-total</b>	<b>28 200</b>
<b>Séminaire de travail</b>	
Location d'espace	2 200
Restauration	5 000
Formule résidentielle	7 000
<b>Sous-total</b>	<b>14 000</b>
<b>Communication</b>	
Site internet	
<i>Conception</i>	8 500
<i>Maintenance</i>	300
Plaquette de présentation	1 900
<b>Sous-total</b>	<b>10 700</b>
<b>Matériels divers</b>	<b>4 000</b>
<b>Frais de déplacements, inscriptions colloques</b>	<b>2 000</b>
<b>Enquêtes complémentaires</b>	<b>3 100</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>5 000</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>67 000 Euros</b>
<b>RECETTES</b>	
ARS Bourgogne Franche-Comté	40 000
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	27 000
<b>Total recettes</b>	<b>67 000 Euros</b>

Annexe 2

**BUDGET PREVISIONNEL 2019**  
**PÔLE FEDERATIF DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE**  
**BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

	<b>TTC en Euros</b>
<b>DEPENSES</b>	
<b>Salaires</b>	
Responsable du pôle (0,5 ETP)	36 000
Pilote provisoire du Pôle <i>(jusqu'à la création du GIP)</i>	20 000
Interne de santé publique (1 ETP) Dijon	39 000
Assistant universitaire en santé publique (1 ETP) Besançon	61 000
Chargé de mission (1 ETP mutualisé avec Université été)	39 000
<b>Sous-total</b>	<b>195 000</b>
<b>Communication</b>	<b>3 000</b>
<b>Frais de déplacements, inscriptions colloques</b>	<b>4 000</b>
<b>Dotation de l'appel à projets n°1</b>	<b>80 000</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>24 000</b>
<b>Total</b>	<b>306 000 Euros</b>
 <b>RECETTES</b>	
ARS Bourgogne Franche-Comté	164 000
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	64 000
CHU Dijon Bourgogne <i>(valorisation salaire interne de santé publique)</i>	39 000
Université d'été santé publique <i>(valorisation salaire chargé de mission)</i>	39 000
<b>Total</b>	<b>306 000 Euros</b>

**UN POLE REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE  
POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION :  
*fédérer les compétences  
au service de la santé et du bien-être  
de la population Bourgogne Franche-Comté***

Rapport rédigé par François Baudier à la demande de  
l'Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté

***Synthèse***

*Décembre 2016*

## PRESENTATION

Monsieur Christophe Lannelongue, Directeur général de l'ARS Bourgogne Franche-Comté, nous a sollicités pour réaliser ce travail et rédiger ce rapport.

Plus de 80 personnes ont été auditionnées ou interrogées durant quatre mois (septembre/décembre 2016), qu'elles soient chaleureusement remerciées pour le temps qu'elles ont accepté de nous consacrer, mais également pour la richesse des informations fournies (*liste des personnes en fin de document*).

Le document complet est composé de deux grandes parties :

- La première permet de porter un regard analytique sur les questions de recherche et de formation en santé publique, d'en préciser les périmètres et de cerner les ambitions possibles pour notre région et ce pôle.
- La seconde est principalement un état des lieux élaboré à partir des équipes rencontrées. Il n'est sans doute pas exhaustif et nous nous en excusons par avance auprès des personnes que nous n'avons pas identifiées et auditionnées.

Le contexte actuel de mise en mouvement de notre nouvelle région, la taille « raisonnable » de notre territoire et des équipes qui y travaillent, les compétences réelles que l'on y trouve, mais également les potentialités liées au souhait exprimé par beaucoup de se fédérer, sont autant d'atouts possibles pour la création de ce pôle de santé publique.

Il doit, à la fois, favoriser les rapprochements entre les équipes académiques, mais également rendre possible les collaborations et les transferts de connaissances entre, d'une part, les chercheurs, et d'autre part, les décideurs et acteurs de santé, ces derniers étant nombreux et diversifiés : professionnels mais également élus, citoyens...

Ce pôle doit sûrement s'appuyer sur des organisations existantes et se fédérer autour de projets porteurs de convergences, et ils sont nombreux.

Je souhaitais remercier chaleureusement Lara Destaing, chargée de Mission de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon. Elle m'a accompagné tout au long de ce travail, notamment pour la réalisation des auditions et la rédaction des fiches.

## 20 CONSTATS ET PRECONISATIONS

### **1 Au cours de cette mission, les interlocuteurs rencontrés se sont tous montrés ouverts sur des perspectives de convergence des initiatives pour la recherche et la formation en santé publique dans la nouvelle région et autour d'un futur pôle de santé publique.**

Globalement, cette démarche a été perçue très positivement par les personnes consultées, qu'elles soient :

- des équipes académiques du monde médical ou des autres champs, notamment des sciences humaines et sociales,
- des décideurs et acteurs de santé,
- des personnalités nationales ou internationales.

### **2 Les enseignants de santé publique des deux UFR Sciences de la santé, sciences médicales et pharmaceutiques partagent une approche de la santé publique ouverte sur la réalité sociale, notamment l'organisation de l'offre de santé et de la promotion de la santé/prévention.**

Cependant, la logique hospitalo-universitaire pour la recherche, en termes de publimétrie et de financement, les conduit à consacrer une grande partie de leur temps en tant que conseiller en méthodologie (épidémiologie et bio statistique) pour des investigations cliniques intra-hospitalières.

### **3 Le travail collaboratif de formation universitaire mis en œuvre depuis plusieurs années entre toutes les équipes de santé publique des UFR Sciences de la santé, sciences médicales et pharmaceutiques des 5 anciennes régions du Grand Est (aujourd'hui les 2 régions Bourgogne Franche-Comté et Grand-Est) est un acquis précieux.**

Nos interlocuteurs universitaires de santé publique vivent cette dynamique de façon très positive et mettent en avant des coopérations aussi fructueuses qu'efficaces. Dans ce contexte, l'Institut Inter-Régional de Santé Publique du Grand-Est est une instance confortant ces liens de qualité entre les 5 anciennes régions.

### **4 La demande de formation en santé publique est importante mais actuellement dispersée auprès de multiples interlocuteurs régionaux académiques ou non. La création du pôle de santé publique permettra de réguler ces attentes et l'offre à proposer (création d'un pool d'intervenants élargi).**

En effet, d'un côté, les enseignants universitaires en santé publique considèrent, à juste titre, que leur charge de travail en matière de formation est actuellement très importante au regard des ressources humaines dont ils disposent, de l'autre, les sollicitations sont aujourd'hui nombreuses, trop dispersées, pas organisées et venant d'institutions diverses.

### **5 L'offre de formation de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté propose une large palette de thématiques et d'approches, avec des liens universitaires qui devront être amplifiés.**

La signature prochaine, entre la Fédération nationale des Ireps et la Conférence des présidents d'Université (CNU), d'une convention cadre nationale à déclinaison régionale, permettra de renforcer ces relations. Par ailleurs, les orientations retenues pour les pôles régionaux de compétence de 2ème génération, à travers le nouveau cahier des charges, conforte cette orientation.

### **6 L'existence de plusieurs DU ou DIU, en lien direct ou indirect avec la santé publique, est un atout. Un travail plus approfondi d'état des lieux devra être mené et une politique plus concertée d'ajustement ou de création de ces offres réalisée.**

Il faut noter que certains de ces diplômes ont été créés en concertation étroite avec certains décideurs (par exemple l'ARS) ou acteurs de santé (du milieu associatif).

**7 Il est important de soutenir et de développer des formations innovantes, favorisant, d'une part, le travail en équipe au sein des nouvelles formes d'organisation de l'offre de santé, et d'autre part, le renforcement d'équipes ambulatoires expertes.**

- Concernant les formations initiales en santé publique des futurs professionnels non médecins, deux démarches devraient être étendues à d'autres filières :
  - a. le travail déployé dans les Ifsi à l'occasion de l'universitarisation, en promouvant la convergence des initiatives réalisées en Bourgogne et en Franche-Comté pour la santé publique ;
  - b. le développement de formations conjointes entre futurs médecins, infirmières, sages-femmes, pharmaciens, kinésithérapeutes, travailleurs sociaux..., la santé publique étant un terrain favorable pour un travail inter et pluridisciplinaire.
- L'universitarisation des maisons de santé est un processus propice :
  - a. à la formation initiale et continue en santé publique, dans une dimension, elle aussi, inter et pluridisciplinaire ;
  - b. au développement de la recherche en médecine générale à orientation santé publique sur les territoires de proximité, c'est-à-dire au plus près des réalités populationnelles.

**8 L'Université francophone en santé publique et le consortium des 4 autres Universités dans le monde (Maghreb, Afrique sub-saharienne, Bruxelles et Haïti Caraïbes Guyane) donne une dimension nationale et internationale à la formation en santé publique impulsée dans la région. Elle devra s'inscrire demain dans le futur pôle.**

Le potentiel d'attractivité de cette manifestation constitue un lieu et un temps d'échange privilégiés, non seulement favorables au partage d'expériences et à l'innovation, mais également, à la valorisation à l'extérieur des projets conduits dans la région Bourgogne Franche-Comté. Par ailleurs, les liens importants à développer avec l'Ecole des hautes études en santé publique, l'Agence nationale de santé publique et l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, sont déjà inscrits dans cette collaboration.

**9 Pour la recherche et la formation, des ponts devront être créés avec les Instituts régionaux de formation des travailleurs sociaux.**

Aussi bien du côté de ces Instituts que des différentes équipes de formation en santé publique, chacun souhaite établir des liens entre santé/médico-social/social afin de faciliter des approches pluri et intersectorielles. Aujourd'hui, les rapprochements se font, de l'avis de tous, de façon trop ponctuelle. Par ailleurs, la composante recherche est affirmée comme un axe fort dans la perspective de l'association à venir des deux Instituts Bourgogne et Franche-Comté.

**10 Cinq grands sujets sont actuellement fédérateurs pour la recherche en santé publique dans la région : cancer, santé et environnement, activité physique, dépendance et organisation de sa prise en charge, AVC et maladies dégénératives. Le pôle de santé publique pourrait faciliter la convergence des équipes sur ces thématiques. Aujourd'hui, elles ne travaillent pas toutes de façon concertée.**

Est-il possible de regrouper ces thématiques autour, par exemple, de deux chapitres fédérateurs ? :

- La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ou handicapées.
- Les inégalités sociales et territoriales de santé.

Il est difficile de répondre aujourd'hui à cette question et ceci pour plusieurs raisons. La principale est l'actuelle élaboration en cours du futur Projet régional de la santé de l'ARS Bourgogne Franche-Comté pour les 10 ans à venir. Ces orientations devront éclairer ces décisions.

**11 Les études en santé publique sont aujourd’hui impulsées et conduites par différentes structures ou opérateurs en région : Département observation, statistique, analyse de l’ARS, Observatoire régional de la santé (ORS), Cellule interrégionale d’épidémiologie (CIRE) et dans une moindre mesure le Centre régional d’études, d’actions et d’informations (CREAI). Les liens discutés dans ce document entre recherche et étude devraient conduire à une réflexion sur ce sujet afin d’encourager des convergences entre ces équipes, mais également avec le milieu universitaire. Le futur pôle devra jouer un rôle facilitateur dans ce processus.**

Pour beaucoup des personnes auditionnées, la frontière reste floue entre recherche et études. Les collaborations au sein de ces différentes entités sont aujourd’hui relativement modestes alors que l’on peut faire l’hypothèse que la mutualisation de l’expertise et des compétences serait souhaitable.

**12 La question des bases de données, de leur accès et leur utilisation est un point clef pour amplifier les études et les recherches en santé publique. Le pôle de santé publique devrait, en lien avec la proposition précédente, faciliter les partages d’accès.**

Les bases de données utiles en santé publique sont très larges. Elles existent mais sont actuellement dispersées. Les compétences universitaires sur le chainage des données de santé, la présence d’un laboratoire de géographie ouvert à des collaborations sur les dimensions territoriales et environnementales, les ressources en pharmaco-épidémiologie (Observatoire du médicament) et les propositions faites par l’Assurance maladie lors de ces entretiens pour l’accès à ses bases de données, sont autant d’éléments prometteurs. De plus, l’existence d’un laboratoire d’économie de la santé permettrait de développer des études et des recherches à caractère médico-économique.

**13 La recherche interventionnelle est très courante pour les essais cliniques, elle l’est beaucoup moins sur les questions de politique et service de santé ainsi qu’en promotion de la santé et prévention. Or, l’existence de données probantes et/ou prometteuses est essentielle, non seulement pour donner de la crédibilité à la santé publique, mais surtout dans le but de faire des choix stratégiques reposant sur des preuves. Le pôle de santé publique devrait être le soutien à l’extension de cet axe.**

Cette volonté de favoriser la recherche interventionnelle en santé publique est convergente avec les impulsions nationales actuelles (Ecole des hautes études en santé publique, Agence nationale de santé publique, Inserm, Institut de Recherche en Santé Publique...) et régionales (notamment par l’Ireps, en coopération avec certaines équipes universitaires de la région).

**14 La documentation, le transfert et le courtage de connaissances ainsi que la recherche de l’expertise en santé publique, sont des démarches indispensables mais pas toujours organisées dans la région. Le futur pôle devra être un facilitateur pour les rendre plus cohérentes et d’accès aisé afin de donner de la réalité, de la fluidité et de l’opérationnalité aux liens entre recherche, décision et action.**

Le numérique tient une grande place, avec des potentialités fortes mais il n’est pas toujours utilisé et souvent mal maîtrisé. Le regroupement de pôles documentaires en santé publique, la promotion d’une culture de la recherche d’expertise avant de décider ou d’agir, sont des processus portés actuellement par différents acteurs universitaires ou non.

**15 L’accès au savoir en santé mais également à une démocratie en santé plus participative sont deux orientations fortes. L’existence d’un laboratoire axé sur les questions d’information et de communication en santé (Dijon), mais également d’une équipe en sciences politiques (Besançon) œuvrant sur les questions de démocratie participative doivent activer des approches innovantes, sous l’impulsion du pôle.**

Ces questions sont au cœur des débats et enjeux actuels, à la fois sur la place des patients, le rôle des citoyens dans les territoires de proximité mais également l’accès à l’information en général et les complexités de notre système de santé, plus particulièrement pour les populations vulnérables

(littératie). Là encore, le numérique peut avoir un rôle aidant (Territoire de soins numérique) ou discriminant s'il est mal maîtrisé (fracture numérique).

**16 La recomposition actuelle des organisations, en terme académique pour la recherche et la formation au sein des deux régions, est un atout afin de régénérer et développer les coopérations.**

Il est important que les orientations et l'organisation de ce pôle de santé publique s'inscrivent en cohérence avec la création de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Bourgogne Franche-Comté, de la Fédération des Maisons des sciences de l'Homme, et de l'élaboration par la Région Bourgogne Franche-Comté de sa nouvelle stratégie en matière de soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur.

**17 Quelques points de vigilances sont mis en avant par rapport à la création du pôle, mais n'apparaissent pas comme insurmontables :**

- Le fait que le temps de la recherche n'est pas toujours compatible avec celui des décideurs. Ces propos sont souvent tempérés par ceux qui ont expérimenté cette collaboration de façon positive.
- La nécessité pour des travaux de recherche de s'inscrire dans une dimension extrarégionale, voire internationale, ce qui parfois ne répond pas aux souhaits ou aux possibilités des décideurs et des acteurs de santé de la région. Ce point est certainement à tempérer lorsque l'on examine, par exemple, les recherches menées par la Mutualité sociale agricole (MSA) depuis plusieurs décennies avec des équipes universitaires, où la dimension internationale est quasiment toujours présente.
- La crainte que la création d'une structure supplémentaire entraîne des pesanteurs administratives peu efficaces et efficientes, mais en même temps la volonté exprimée de trouver collectivement des modalités souples et innovantes sur le plan organisationnel.

**18 La plupart des organisations (analysées dans ce document et visant à mutualiser des compétences régionales en recherche et formation en santé publique) se font à travers une Fédération d'équipes universitaires. Dans la perspective de la création du pôle Bourgogne Franche-Comté de santé publique, notre préconisation est d'y associer pour la gouvernance et le pilotage des activités, les décideurs et les acteurs de santé.**

Cette modalité peut sembler audacieuse, mais elle est la seule permettant une vraie perméabilité ouverte et confiante entre le monde académique et celui des praticiens de santé. Cette alliance devra s'accompagner de règles précises et explicites. Les potentialités fédératrices des plans régionaux « santé environnement » et « sport, santé, bien-être » sont illustratives de ces possibilités réelles.

**19 La structuration de ce futur pôle de santé publique peut se faire suivant différentes modalités juridiques dont les avantages et les inconvénients sont présentés dans ce rapport. Une des solutions préconisées pourrait s'inspirer de celle mise en œuvre pour l'Université d'été francophone en santé publique.**

Elle consiste à avoir un rattachement universitaire, aujourd'hui l'Université de Franche-Comté, demain peut-être une structuration universitaire Bourgogne Franche-Comté, avec une convention signée entre les partenaires promoteurs et financeurs. Des instances décisionnelles, de pilotage et scientifiques devront être définies.

**20. Pour la création de ce pôle de santé publique, une période de préfiguration pourrait être imaginée durant l'année 2017.**

L'équipe préfiguratrice s'adosserait transitoirement au fonctionnement actuel de l'Université d'été francophone en santé publique. Son travail permettrait de construire les bases d'implantation et d'organisation du pôle.

## PERSONNES AUDITIONNEES

### I - UNIVERSITAIRES (ENSEIGNANTS/CHERCHEURS) DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

- **Laure Abramowitch**, Ingénieur de recherche en environnement, Maison des sciences de l'Homme, Université de Bourgogne
- **Frédérique Alexandre-Bailly**, Rectrice de l'Académie de Dijon
- **Pierre Ancet**, Maître de conférences en philosophie, Université de Bourgogne
- **Dominique-Angèle-Vuitton**, Professeure honoraire, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Régis Aubry**, Professeur associé, services de soins palliatifs et gériatrie CHRU Besançon, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Jacques Bahi**, Président de l'Université de Franche-Comté
- **Philippe Barral**, Directeur de la Maison des sciences de l'Homme et de l'environnement Claude Nicolas Ledoux, Université de Franche-Comté
- **Jean-Noël Beis**, Professeur des Universités, Responsable du département de médecine générale, UFR Sciences de Santé de Dijon, Université de Bourgogne
- **Xavier Bertrand**, Professeur de Microbiologie et Infectiologie, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Christine Binquet**, Professeure de santé publique, UFR Sciences de Santé de Dijon, Université de Bourgogne
- **Franck Bonnetain**, Professeur en biostatistique et épidémiologie, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Nicolas Chaillet**, Président de la La Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) Bourgogne Franche-Comté
- **Jean-François Chanet**, Recteur de l'Académie de Besançon
- **Jean-Charles Dalphin**, Professeur, service de pneumologie CHRU Besançon, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Thibaut Desmettre**, Professeur, service urgences, Samu, réanimation médicale CHRU Besançon, UFR sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Francois Dumel**, Professeur associé, Département de médecine générale, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Florent Fouque**, Faculté des Sciences du Sport (UFR Staps), Université de Bourgogne
- **Olivier Galibert**, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Bourgogne (IUT de Dijon)
- **Philippe Gimenez**, Maître de Conférences, UPFR des Sports, Université de Franche-Comté
- **Patrick Giraudoux**, Professeur d'écologie, Université de Franche-Comté
- **Maurice Giroud**, Professeur, service de neurologie CHU Dijon, UFR Sciences de Santé de Dijon, Université de Bourgogne
- **Guillaume Gourgues**, Maître de conférences en science politique, UFR SJEPE (sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion), Université de Franche-Comté
- **Anne Griffond-Boitier**, Maître de Conférences, Laboratoire THÉMA (Théoriser et modéliser pour aménager), Université de Franche-Comté
- **Didier Hocquet**, Professeur de bactériologie et virologie, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Frédéric Huet**, Doyen Faculté de Médecine, UFR des Sciences de Santé de Dijon
- **Clémentine Hugol-Gential**, Maison des sciences de l'Homme, Université de Bourgogne
- **Dominique Jacques-Jouvenot**, Professeure de sociologie et d'anthropologie, Université de Franche-Comté
- **Olga Kouchnarenko**, Vice-présidente Recherche et valorisation, Université de Franche-Comté
- **Catherine Lejeune**, Maître Conférences en Economie de la Santé, Université Bourgogne

- **Samuel Limat**, Professeur de pharmacie clinique et thérapeutique, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté, Président de la commission médicale d'établissement CHRU Besançon
- **Denis Loizon**, Maître Conférences, STAPS/Sciences de l'éducation, Université Bourgogne
- **Frédéric Mauny**, Professeur de Santé publique, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Isabelle Moesch**, Maitre de conférences associée en sociologie, Université de Franche Comté (UFR sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion), Chargée de mission formation et conférences au Pôle de gérontologie Interrégional (PGI)
- **Elisabeth Monnet**, Professeure de Santé publique, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Fabienne Mougou-Guillaume**, Maitre de Conférences, UPFR des Sports, Université de Franche-Comté
- **Thierry Moulin**, Professeur, Service de Neurologie CHRU Besançon, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Isabelle Mouret**, Secrétaire générale de la Maison des sciences de l'Homme et de l'environnement Claude Nicolas Ledoux, Université de Franche-Comté
- **Pascal Neige**, Vice-président de l'Université de Bourgogne, Délégué à la recherche
- **Christine Peyron**, Maître de Conférences, Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDi), Université de Bourgogne
- **Jean-Michel Perrot**, Professeur associé, Département de médecine générale, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Olivier Prévôt**, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la La Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) Bourgogne Franche-Comté
- **Catherine Quantin**, Professeur de Santé publique, Biostatistique et Information Médicale, UFR des Sciences de Santé de Dijon, Université de Bourgogne
- **Edith Sales-Wuillemain**, Professeur en psychologie sociale, Université de Bourgogne Franche-Comté
- **Emmanuel Samain**, Doyen de l'UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Pierre Vandiel**, Professeur, service de psychiatrie de l'adulte CHRU Besançon, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, Université de Franche-Comté
- **Macha Woronoff-Lemsi**, Professeure, Doyen de Pharmacie, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, 1<sup>ère</sup> vice-présidente de l'Université de Franche-Comté

## II - ACTEURS NON UNIVERSITAIRES DE LA SANTE PUBLIQUE EN REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

- **Pascale Angiolini**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté
- **Patrick Arveux**, Responsable du Registre des cancers du sein et autres cancers gynécologiques de Côte d'Or, Centre Georges-François Leclerc
- **Nadège Austin**, Directrice Alterre (Agence régionale pour l'environnement et pour le développement soutenable) Bourgogne-Franche-Comté
- **Dominique Blin**, Présidente de l'Irtess Bourgogne
- **José Covassin**, Directeur Régional du Service Médical de l'Assurance Maladie Bourgogne Franche-Comté
- **Cédric Duboudin**, Directeur de la Direction de la stratégie, ARS Bourgogne Franche-Comté
- **Jean Galmiche**, Médecin coordonnateur de l'Association pour le Développement de la Neuropsychologie Appliquée (ADNA)
- **Guillaume Gardin**, Directeur général Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté
- **Virginie Gresser**, Directrice de l'Irts Franche-Comté
- **Jean-Luc Grillon**, Médecin conseiller du directeur, Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne Franche-Comté

- **Pierre Guillaumot**, Président de l'Irts Franche-Comté
- **Bruno Herry**, Président de la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté et Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Bourgogne Franche-Comté
- **Didier Jaffre**, Directeur de la Direction de l'organisation des soins, ARS Bourgogne Franche-Comté
- **Thomas Jeanmaire**, Médecin de santé publique, Chargé de mission Grand Est, Groupement de coopération sanitaire Grand Est, Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation Est
- **Jean-Jacques Laplante**, Directeur santé à la Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté
- **Carine Menigoz**, Directrice déléguée de l'Association pour le Développement de la Neuropsychologie Appliquée (ADNA)
- **Dominique Marilley**, Directrice adjointe de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté,
- **Claude Michaud**, Chef du Département pilotage et démocratie sanitaire, Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté
- **Isabelle Millot**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Bourgogne
- **Anne-Laure Moser**, Directrice de l'autonomie, Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté
- **Catherine Rauscher-Paris**, Directrice du Pôle de gérontologie Interrégional (PGI)
- **Philippe Ropers**, Directeur de l'Irtess Bourgogne
- **Olivier Obrecht**, Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté
- **Françoise Tenenbaum**, Conseillère régionale, déléguée à la santé, Conseillère communautaire du Grand Dijon, Adjointe au maire de Dijon, déléguée à la solidarité et à la santé.
- **Claude Tillier**, Responsable de la Cire Bourgogne Franche-Comté, Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté
- **Aurélien Trioux**, Chargé de mission « développement durable et territoires » Alterre (Agence régionale pour l'environnement et pour le développement soutenable) Bourgogne-Franche-Comté
- **Marie-Anne Verot**, Médecin conseil chargée des systèmes d'information, Service Médical de l'Assurance Maladie Bourgogne Franche-Comté
- **Anne Sophie Woronoff**, Directrice Registre des tumeurs Doubs et Territoire de Belfort

### III - PERSONNALITES EXTERIEURES A LA REGION

- **François Alla**, Professeur santé publique, École de Santé Publique, Vandœuvre-lès-Nancy
- **Sophie Béjean**, Rectrice de l'Académie de Strasbourg
- **François Bourdillon**, Directeur général de l'Agence nationale de santé publique
- **Linda Cambon**, Professeure titulaire de la Chaire de « Recherche en prévention des cancers » INCa/IReSP/ EHESP
- **Laurent Chambaud**, Directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP)
- **Geneviève Chêne**, Professeur de santé publique à l'Université de Bordeaux, Directrice de l'Institut de recherche en santé publique.
- **Thierry Lang**, Professeur de santé publique, Faculté de Médecine, Toulouse
- **Pierre Lombrail**, Professeur de santé publique, Université Paris 13, Président de la société française de santé publique (Sfsp)
- **Fred Paccaud**, Professeur d'épidémiologie et de santé publique, Faculté de biologie et de médecine de Lausanne, Directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP)
- **Stéphanie Pin**, Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique, Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP)